



Compte-rendu de la CAP des techniciens d'arts du 12 décembre 2017

1/ Approbation des procès-verbaux

Les deux procès-verbaux du 13 décembre 2016 et du 5 juillet 2017 ont été approuvés à l'unanimité après quelques modifications de moindre importance formulées par notre collègue de l'UNSA.

2 / Examens des titularisations

15 agents ont été titularisés lors de cette séance :

Amélie Autissier	Mobilier National	Artiste licière
Alexis Barbut	Mobilier National	Lustrier
Lucille Bedrossian	Mobilier National	Rentrayeuse tapisserie
Damien Bouvet	Domaine de Saint- Cloud	Végétaux
Imanol Carrasquedo Y Gil	Domaine de Malmaison	Végétaux
Mathilde Concu	Mobilier National	Artiste licière
Frédéric Crambert	Domaine de Pau	Végétaux
Kévin Garcia	Domaine de Compiègne	Végétaux
Lola Grando	Mobilier National	Artiste licière
Laurent Hellant	Domaine de Saint-Cloud	Végétaux
Nathalie Hubert	Mobilier National	Artiste en dentelle
Inès Mangin	Mobilier National	Rentrayeuse tapis
Nadège Mouyssinat	ENSA Limoges	Céramiste
Matthieu Rank	Mobilier National	Lustrier
Nathalie Sauret	Mobilier National	Artiste en dentelle

Bienvenue à tous dans le corps des techniciens d'art et encore félicitations.

3/Examens de demandes de mutations

2 postes étaient proposées à la mutation

1 poste à Orsay

2 techniciennes d'art l'une en restauratrice d'estampes, l'autre en monteur en dessin ont candidaté sur le poste. Comme souvent la fiche de poste ne précisait pas la nature de la spécialité, nous avons de nouveau précisé que la spécialité devrait obligatoirement être mentionnée sur l'avis de vacance. Après un long débat afin connaître la spécialité demandée par le Musée d'Orsay. La représentante de la DGPAT a annoncé que la spécialité Monteur en Dessin, était celle qui avait été plébiscité par l'établissement.

MME Fena Zerbib Béatrice relevant de cette spécialité de Monteur en Dessin a donc bénéficié de cette mobilité.

Concernant le deuxième poste vacant pour l'école de Limoges, l'administration de la DGCA nous informe en séance que ce dernier est un poste à temps incomplet (70%). Il sera proposé à un contractuel, la candidature de l'agent par voie de détachement n'est donc pas retenue par Limoges.

Nous sommes plus que surpris que l'avis de vacance a été ouvert aux agents titulaires dès lors qu'il s'agissait d'un temps incomplet.

4/ Examens des demandes de changement de spécialité

Nous avons examiné 3 demandes de changement de spécialité :

1 avis :

Une artiste licière a demandé un changement de spécialité en rentrayeuse en tapis. La cap a émis un avis favorable à ce changement de spécialité.

2 avis :

Une relieuse a demandé un changement de spécialité en jardinière d'art. La cap a émis un avis favorable à ce changement de spécialité.

3 avis :

Un artiste licier a réussi son changement de spécialité en tant qu'ébéniste. Après consultation du dossier. La cap a également émis un avis favorable.

5/Nomination au tour extérieur au titre de l'année 2018

Le nombre de postes ouvert cette année est de 12 pour 174 agents promouvables.

La répartition des postes s'est effectuée de la manière suivante :

-8 postes pour la direction générale du patrimoine

-2 postes pour la direction générale de de la création artistique

-2 postes pour la direction générale des médias et des industries culturelles

La CGT a de nouveau fait remarquer que les propositions de l'administration ne tenaient pas toujours compte des 5 années entre deux promotions pour un agent. Nous avons de nouveau fait constater à l'administration que de nombreuses évaluations n'avaient aucun avis circonstancié à la promotion en catégorie B. Cette absence d'avis est très préjudiciable pour la carrière de l'agent.

Nous rappelons qu'il est obligatoire pour l'évaluateur d'émettre un avis circonstancié, quel que soit l'avis proposé.

Après des échanges avec les différents représentants de l'administration (1h30), prenant en compte tous les critères et les arguments des deux parties (administration et os), nous avons pu établir la liste suivante :

Ont été promus :

Pour la DGPAT

Courbé Patrick	EP Versailles	Jardinier d'art
Cuny Dominique	EP Versailles	Jardinier d'art
Frackowiak Alain	Musée de Compiègne	Ebéniste
Gaillard Rémi	CMN Château de Bussy –Rabutin	Jardinier d'art
Gallou Bernard	Domaine de Saint-Cloud et Sèvres	Jardinier d'art
Galois Jean-Daniel	Aquarium, Musée de la Porte Dorée	Aquariologiste
Giraudel Marie-Ange	E.A de Bordeaux	Jardinier d'art
Guilbert Serge	Domaine de Pau	Jardinier d'art

Pour la DGCA

Bertrand Jean-Bernard	EP-ENSA Limoges	Ebéniste
Cotez Anne-Marie	EP Sèvres Cité de la Céramique	Céramiste

Pour la DGMIC

Gentil Michèle	BNF Sablé	Photographe
Le Turnier François	BNF Paris	Peintre, décorateur, miroitier

6/Questions diverses

Nous sommes intervenus sur la situation d'un agent de la BNF qui après signature de sa fiche d'évaluation professionnelle, a constaté que l'avis de promotion avait été modifié : de très favorable en favorable. Ce mode de procédé est tout à fait inacceptable. L'agent nous ayant donné son accord, nous allons donc saisir le secrétaire général du Ministère.

Tout entretien d'évaluation ne peut être modifié. L'agent doit impérativement dater et signer sa fiche. Il faut demander systématiquement une copie de l'évaluation que vous avez signée.

Nous avons fait le constat, que les fiches d'évaluation provenant de l'Elysée, étaient totalement différentes de celles du Ministère. Nous aurons sans doute plus de difficultés à déchiffrer ce nouveau document. Au risque de pénaliser nos collègues lors des prochaines promotions. Nous allons tout faire pour être plus vigilants afin de ne pas pénaliser les agents.

Pour information, la prochaine CAP de juin 2018 traitera des promotions de grades classe supérieur et classe exceptionnelle, avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2018.

Vos élus :

Classe normale

TITULAIRES	Auréliе MONGEOT 01 40 15 51 70	GOBELINS aurelie.mongeot@culture.gouv.fr
	Lucie GAILLOT 01 53 79 89 50	BNF lucie.gaillot@bnf.fr
	Victor ALMEIDA- ALVES	LOUVRE victor.almeida-alves@louvre.fr
SUPPLÉANTS	Camille KOCH	SEVRES camille.koch@sevresciteceramique.fr

Classe supérieure

TITULAIRES	Karim COURCELLES 01 40 20 53 94	LOUVRE karim.courcelles@louvre.fr
	Jean-Marc BAUDET 01 46 29 22 00	SEVRES jean-marc.baudet@culture.gouv.fr
SUPPLÉANTS	Léna KORBER 01 44 08 53 35	GOBELINS lena.korber@culture.gouv.fr
	Myriam BENOLIEL 01 40 15 51 70	Permanence nationale myriam.benoliel@culture.gouv.fr

Classe exceptionnelle

TITULAIRE **Thierry CHOQUET**
01 40 20 53 94

LOUVRE
thierry.choquet@free.fr

SUPPLÉANT **Sébastien NEE**
01 40 20 53 94

LOUVRE
sebastien.nee@louvre.fr